

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 17 (1883)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1883.

Ce journal paraît une fois par mois.

*On s'abonne chez M^{re} le Dr Guillaume à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.*



LE GYPSE DU LOCLE.

Il y a quelques semaines, les journaux annonçaient la découverte d'une couche assez importante de gypse dans les terrains traversés par la ligne ferrée en construction, entre le Locle et le Col-des-Roches. Après avoir lu l'article publié dans le Numéro de Septembre dernier, les lecteurs du Rameau de Sapin s'attendent tout naturellement à ce que nous leur fassions connaître en quoi consiste cette découverte.

Tout d'abord, nous dirons qu'il ne s'agit plus seulement de lentilles, plaquettes, ou morceaux de gypse comme à Bondry et au Champ-du-Moulin, mais d'un véritable banc de gypse blanc, très cristallin, tendre, s'émiettant comme du sel. Ce gypse n'est malheureusement pas pur: des intercalations de marne noire pénètrent par-ci par-là dans la masse et lui donnent un aspect marbré. Ce mélange de marne caractérise certains dépôts locaux, propres au Jura et qui, partout où on les a rencontrés, à Morteau, à la Rivière près de Pontarlier, etc, se trouvent à la partie supérieure du terrain jurassique, dans l'étage jurbeckien. C'est également à ce niveau géologique qu'appartient le gisement de la Brévine dont nous avons parlé dernièrement.

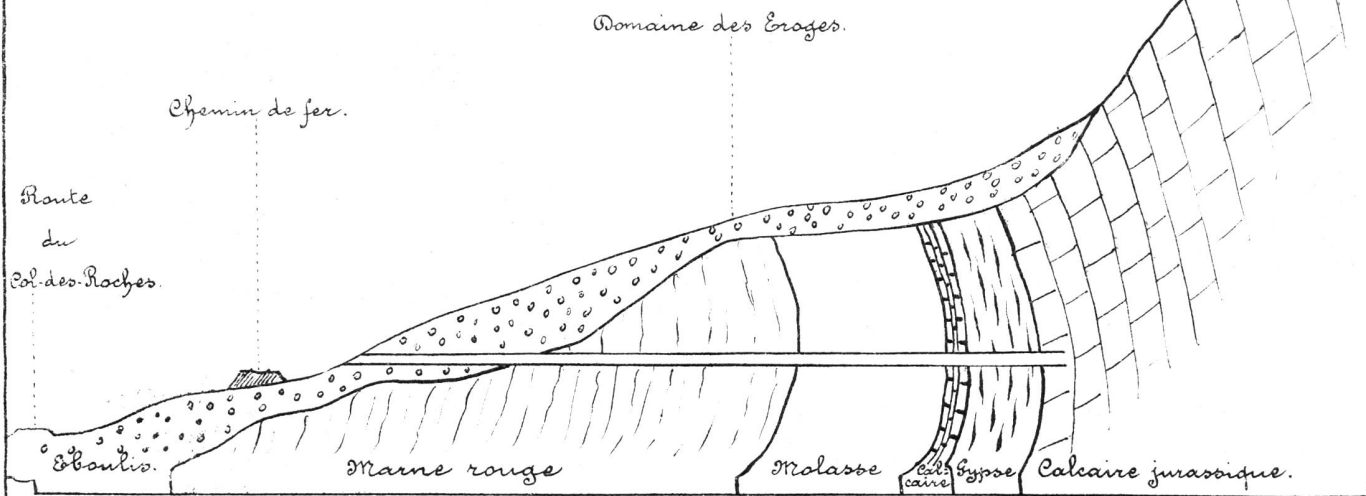
Il ne s'agit donc point de cette grande formation du gypse du Trias que l'on exploite à Salins, à Soleure, à Veytaux, à Granges en Valais, à Arroy en Savoie et qui, fort probablement, existe sous notre Jura Neuchâtelois, à une profondeur de 1000 à 1500 mètres. Nous essaierons plus loin de faire comprendre la raison pour laquelle notre gisement est peu étendu et tout à fait local.

La coupe suivante fera comprendre pourquoi ce gypse n'était pas encore connu dans notre vallée.

On sait que la ligne Besançon - Morteau - Locle traverse en tunnel le massif calcaire des Roches Houriet, dans lequel ont été découvertes les grottes que nous avons fait connaître il y a quelques mois. Après la gare Brenets-Col-des-Roches, la voie s'élève par une pente régulière vers les Érages en traversant des terrains peu solides en raison de leur nature marneuse et aquifère. C'est pourquoi on a dû ouvrir des galeries destinées à écouler l'eau souterraine et à assurer la sécurité de la voie. L'une de ces galeries dont la direction est perpendiculaire à la voie, traverse d'abord un dépôt assez important de roches de toute nature, éboulées des régions supérieures. Puis elle atteint une marne rouge,

Coupe du gisement de gypse du Doct.

Roches Doumard.



très puissante, que l'on voit aussi dans les tranchées. A soixante mètres de l'entrée, on pénètre dans une marne sableuse verte, qui représente la molasse marine et renferme des coquilles d'huîtres, des dents de requins. Quelques bancs calcaires viennent ensuite, puis apparaît le gypse dont la blancheur contraste avec les veines noires de la marne. Toutes ces assises sont verticales ou même renversées. Il en résulte que notre galerie remplit l'office d'un sondage pour nous faire connaître leur succession et leur puissance. Ainsi le gypse est traversé sur cinq mètres, ce qui indique l'épaisseur du banc. Au-dessus, il se prolonge jusqu'au contact des éboulis. Au-dessous, la masse se replie sans doute sous la vallée et finit probablement en coin. Quant à l'extension horizontale, nous l'estimons à 500 mètres environ. (A. suivre.)

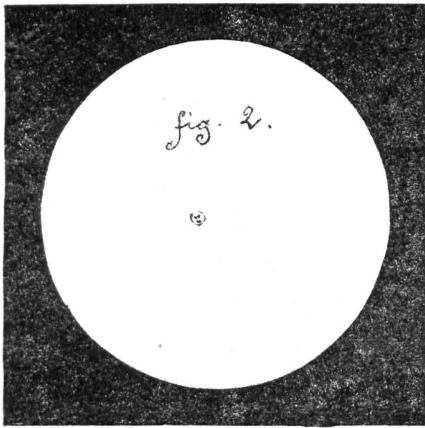
NOTICE SUR LES TACHES SOLAIRES.

Dans la dernière semaine du mois d'Octobre, et pendant la seconde moitié de Novembre de l'année passée, nous avons observé un groupe de taches solaires qui a excité l'intérêt le plus vif, non-seulement par ses dimensions considérables et ses transformations (fig. 1), mais aussi par les perturbations magnétiques terrestres et une aurore boréale qui ont accompagné ce phénomène. Nous l'avons vu pour la première fois le 21 du mois d'Octobre. Le 23 à midi, le groupe se trouvait tout près du bord occidental du soleil; une partie des taches et des nombreux trous avaient déjà disparu. Le 12 Novembre, le

fig. 1. Transformations du groupe de taches, du 21 Octobre au 22 Novembre.



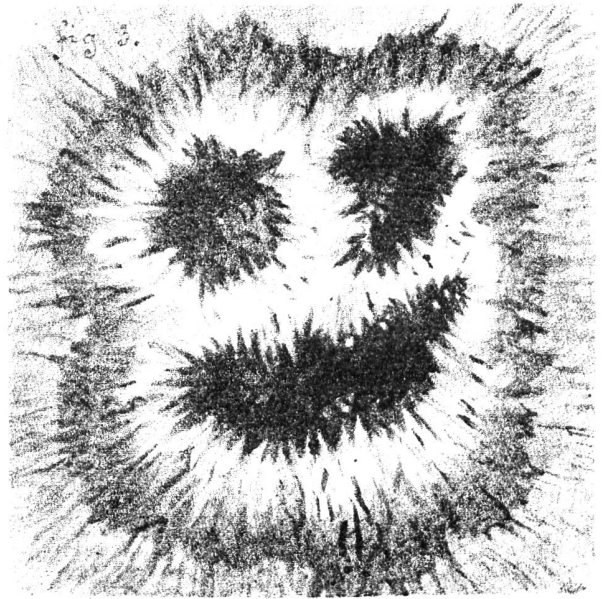
même groupe se montra sur le bord oriental et vers le 18 il avait pris une telle extension qu'on pouvait observer ce phéno-



mène à l'œil nu, naturellement à l'aide d'un verre noirci (fig. 2). Le diamètre apparent était de 3', ce qui correspond à une dimension actuelle de 80 mille kilomètres.

La tache la plus

grande représentait un entonnoir d'un si grand diamètre (fig. 3), que 2 terres auraient pu s'y placer l'une à côté de l'autre. C'est après la réapparition de cette tache que des perturbations magnétiques et électriques ont été signalées, et le 12 Novembre, entre 5 et 6 heures du soir, nous avons observé une aurore boréale.



Il résulte des nombreuses observations faites pendant le siècle dernier, qu'il s'écoule entre deux maxima de taches solaires une période de onze années. Pendant 2 ou 3 ans, les taches sont plus grandes et plus nombreuses que c'est le cas en moyenne, ensuite elles diminuent et atteignent un minimum six à huit ans après le maximum. A partir de ce moment, le nombre et les dimensions commencent de nouveau à augmenter et l'on observe de nouveau un maximum six à huit ans après. Des observations faites depuis 1826 jusqu'à nos jours, M. le prof. Rod. Wolf, à Zurich, en a déduit une période moyenne de 11 et demie années et d'après ces recherches rigoureuses, il y a eu un minimum de taches solaires en 1810, 1823, 1833, 1845, 1856, 1867, 1878. En revanche, un maximum a été observé dans les années 1804, 1816, 1829, 1837, 1848, 1860, 1870, 1882. Le maximum prochain se produira en 1893 et le minimum prochain en 1889. Il est incontestable que parmi les phénomènes terrestres plusieurs montrent une certaine corrélation avec cette périodicité des taches solaires. Il n'est pas douteux qu'il y ait un rapport intime entre ces phénomènes qui ont lieu à la surface du soleil et le magnétisme terrestre. Depuis longtemps on connaît la connexité qui existe entre les transformations soudaines des taches solaires et le phénomène grandiose des aurores boréales. On a également commencé à étudier le rapport possible qui pourrait exister entre ces révolutions à la surface du soleil et les changements dans l'état météorologique de l'atmosphère terrestre. Il est vrai que les résultats qui ont été obtenus jusqu'à présent ne sont pas très remarquables et ne nous permettent pas encore d'en tirer des conséquences sérieuses pour la prévision du temps.

Un ami du Club jurassien.

Il a été signalé dernièrement la présence dans notre Jura d'un ours et d'un chevreuil. De l'ours on n'a jusqu'à présent vu que les empreintes de ses pas sur la neige; quant au chevreuil, il se réfugia dans une campagne du faubourg de Renchâtel, où il reçut un accueil sympathique. Malheureusement il était blessé et dut être abattu. Nous espérons pouvoir donner plus de détails de l'une et de l'autre de ces apparitions.

LE CHIEN DU GUET DE FLEURIER.

Nous insérons avec plaisir les lignes suivantes tirées d'un manuscrit du M^r Allamand, de Fleurier, que nous devons à l'obligeance de M. Fritz Berthoud.

Le forestier Boset, de Fleurier, demeurait sur la Fond, à 15 ou 20 minutes au-dessus du village. Son voisin, qui habitait sous le même toit, avait un chien auquel Boset donnait à manger plus souvent que son propre maître. En retour, ce chien s'attacha à lui plus qu'à tous les habitants de la maison.

Boset étant venu s'établir au village, il ne tarda pas à être nommé guet de nuit. Jusque là, le chien était demeuré sur la Fond, se bornant à quelques visites, de temps à autre, à son ami. Mais dès que Boset commença à faire ses rondes dans les rues et autour du village, le chien descendit de la montagne et l'accompagna dans ses courses avec la régularité d'un fonctionnaire assermenté et fidèle à son devoir.

Dans le commencement, ceci ne fut envisagé que comme un hasard qui avait appelé cet animal à faire sa visite le soir, plutôt qu'à toute autre heure du jour; mais il ne fut plus permis de douter de son dessein affectueux, lorsqu'on remarqua que **tous les soirs**, à peu près à la même heure, il arrivait à son poste, s'asseyait sur la fenêtre et attendait son ancien protecteur pour l'escorter et le protéger à son tour. Jamais il ne s'est laissé retarder, mais, parfois, il devançait l'heure réglementaire; alors il grattait à la fenêtre pour annoncer sa présence. Vers le matin, lorsque les tournées étaient terminées, le brave chien reprenait sa place sur la fenêtre jusqu'à ce que Boset fût couché. Ce n'était que quand la lampe était éteinte dans la chambre du guet, qu'il se décidait à retourner sur la Fond. Il est inutile de dire que de telles attentions recevaient leur récompense.

Pendant six années consécutives, ce fidèle animal n'a jamais manqué à ce rendre-sous tacite, quelque rigoureux que fût le temps, quelque abondante que fût la neige; rien n'y faisait; jamais le guet, veillant sur le village et chantant les heures, ne se trouva seul pour s'acquitter de ses pénibles fonctions. La mort du chien, mort tragique et regrettable, priva Boset d'un adjudant qu'il chérissait.

À ces détails, que j'ai recueillis de la bouche même de Boset, je dois ajouter la conjecture qu'il fit pour s'expliquer la première arrivée du chien, lorsqu'il commença à exercer l'office de guet. Comme il chantait les heures, dans le silence de la nuit, il pense que l'animal entendit sa voix, la reconnut, la prit pour un appel et s'empressa d'y répondre.

Cela devint une habitude, et il fait croire qu'il y trouvait son plaisir, puisque dans les nuits où le temps était très mauvais, lorsque le vrai propriétaire du chien essayait de l'enfermer pour l'empêcher de sortir, le plus souvent il parvenait à s'échapper, et s'il ne le pouvait pas, ses pleurs, ses hurlements de désespoir, devenaient tels qu'on était obligé de le relâcher.

